



SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE  
DU CANTON  
D'ORFORD

# L'ANCIEN HAMEAU DE BONNALLIE MILLS

L'ANCRE DE  
L'HISTOIRE DU  
CANTON D'ORFORD

Jane Jenson | Mai 2025



# BONNALLIE MILLS

# L'ancien hameau de Bonnallie Mills – l'ancre de l'histoire du Canton d'Orford

**Jane Jenson | Mai 2025**

Jane Jenson est membre de la Société d'histoire du Canton d'Orford.

Ce texte dépend des collaborations très précieuses avec Alan Albright et Céline Du Sablon depuis plusieurs années. Je remercie aussi Evelyne Belliard et Geneviève Normandeau pour leurs contributions essentielles à ce cahier.

La couverture du cahier est tirée de *Map of the district of St. Francis, Canada East*, BAC-LAC No d'identification : 4014607, date: 1863.

# BONNALLIE MILLS

*À mon George,*

*qui a dû tout écouter pendant huit ans et qui  
a énormément contribué à propos de  
George Bonnallie et Bonnallie Mills*

*Avril 2025*

## TABLE DES MATIÈRES

I	Un hameau qui porte le nom de George Bonnallie .....	1
	<b>Qui était ce Bonnallie?</b> .....	2
	<b>Les moulins de Bonnallie Mills</b> .....	7
II	Le développement économique à Bonnallie Mills – .....	12
	un demi-siècle d'activités	
	<b>L'héritier des moulins d'autrefois – la scierie</b> .....	12
	<b>L'industrie laitière et la fromagerie à Bonnallie Mills</b> .....	14
	<b>Les carrières – des « mines » de marbre</b> .....	15
	<b>Bonnallie Mills et ses rois de l'érable</b> .....	18
III	Les débuts de Bonnallie Mills comme lieu de loisirs .....	21
IV	Bonnallie Mills dans les brumes .....	23

# I Un hameau qui porte le nom de George Bonnallie

Sur la couverture de ce cahier, vous voyez un lieu portant le nom Bonnallie Mills. En 1863, il s’agissait du seul village nommé dans tout le canton d’Orford<sup>1</sup>. Un siècle plus tard, en 1965, la *Liste préliminaire des électeurs* pour le district électoral de Sherbrooke recensait un arrondissement rural nommé encore Bonnallie Mills, mais en 1911, le recensement fait état de 105 personnes résidant à Bonnallie’s Mills<sup>2</sup>. Bien que l’on s’entende rarement sur l’orthographe du nom de cet endroit, on s’accorde à dire qu’elle indique le lieu des activités de George Bonnallie, un marchand qui fut l’un des premiers colons du secteur. Le hameau s’est développé autour de son magasin, sa ferme et ses moulins. Ce lieu fut important dans l’histoire du Canton d’Orford et du comté de Sherbrooke pendant un siècle et demi. Pourtant, le hameau a disparu de la mémoire collective, son territoire partiellement englouti par le parc du Mont-Orford, ne laissant qu’un seul geste envers cette histoire, le chemin Bonnaly, avec encore une autre orthographe<sup>3</sup>.

Ce cahier retrace l’histoire du hameau à partir des années 1840. Avant cette époque, sans doute les Abénaquis (W8banakiak) chassaient dans la forêt et pêchaient dans les cinq lacs de Bonnallie Mills, mais nous n’avons pas cette histoire<sup>4</sup>. Notre récit commence quelques années après la décision, prise immédiatement après sa création en 1834, de la *British American Land Company* (BALC) d’ouvrir une route de Sherbrooke à Montréal à travers le canton d’Orford. Cette route passe directement par l’extrémité nord du lac Stukely et la baie sud du lac Bowker, comme le montre la carte sur la couverture du cahier<sup>5</sup>. Bonnallie Mills a gagné en population grâce à la colonisation par quelques colons du Royaume-Uni et de nombreux migrants venus d’autres régions du Bas-Canada (Québec), surtout les vallées des rivières Yamaska et Richelieu.

Comme tout effort de raconter en quelques pages une histoire qui couvre près de deux siècles, certains aspects sont laissés de côté. Les pages qui suivent sont consacrées à George Bonnallie, qui a légué son nom au lieu, à ses moulins, puis à un siècle de développement agroforestier autour du hameau et les débuts de sa vocation comme lieu de loisirs. Le récit s’arrête dans les années 1970, avec l’absorption d’une grande partie du territoire par le parc du Mont-Orford. Bien que quelques activités contemporaines soient mentionnées lorsque le contexte s’y prête, l’analyse ne décrit pas la vocation résidentielle actuelle du secteur pour les personnes à la recherche d’un cadre forestier ou lacustre pour s’installer.

Remontons donc dans le temps jusqu’au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Dans ce texte, nous écrivons canton d’Orford, avec une minuscule, pour le grand territoire du *township* (canton) créé en 1801. La Municipalité du Canton d’Orford occupe la partie ouest de l’ancien canton qui s’étendait des rivières Magog et Saint-François jusqu’à la frontière avec le comté de Shefford. Créé en 1855, la municipalité a pris le nom Canton d’Orford, et nous l’écrivons ici avec une majuscule pour tous événements après 1855.

<sup>2</sup> Recensement de 1911, district de recensement 198, sous-district 12. La liste électorale de 1935 compte 70 personnes éligibles à voter, et le nom est répertorié comme Bonnallies Mills. En 1968, la localité est transférée dans la circonscription de Shefford et incluse dans l’arrondissement de scrutin rural de Bonsecours. Nous préférons l’orthographe Bonnallie Mills, sans le possessif, pour reproduire l’orthographe de son nom utilisé par George Bonnallie, le colon et marchand qui a légué son nom au hameau.

<sup>3</sup> Cette orthographe comme Bonnaly est décrite par la Commission de toponymie comme « l’ancien nom » de lac Stukely. En effet, une version de cette orthographe du nom (Bonnalay) est apparue sur une carte topographique publiée par le gouvernement du Canada en 1979, et dérive de la prononciation anglaise de Bonnallie ou Bonnallie. Toutefois, lorsque le Granby Fish and Game Club a acheté un lot sur le lac Stukely en 1917, le nom du lac est écrit comme « Bonnallie Lake ». Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 5653RB.

<sup>4</sup> Voir le dossier « Des Abénaquis au Québec : des grands espaces aux luttes actuelles », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXIII, no. 2, 2003.

<sup>5</sup> Sur les cartes, et ceci jusqu’à assez récemment, le lac Bowker est souvent nommé Long Lake.

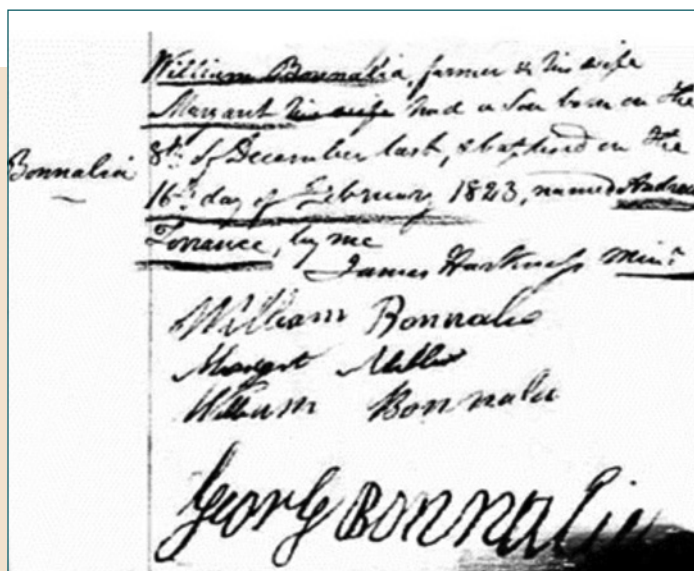
## QUI ÉTAIT CE BONNALLIE?

Entre 1845 et 1865, George Bonnallie joue de nombreux rôles à Bonnallie Mills et à Stukely-Nord (Bonsecours)<sup>6</sup>. D'une manière générale, George Bonnallie est un marchand rural qui exploite plusieurs moulins et qui agit aussi en tant qu'agent de propriétaires fonciers absentéistes et de la BALC. Il s'essaie même à la prospection minière. La colonisation des fronts pionniers dépend des actions de ces entrepreneurs locaux.

George est le quatrième enfant de William Bonello et de Margaret Miller, né à Dysart, Fife, Écosse en 1812<sup>7</sup>. L'orthographe du

nom reste indéfinie, entre l'Écosse et le Québec, et même au sein de la famille. Lorsqu'il assiste au baptême de son frère à Québec en février 1823, sa signature immature est « Georgy Bonnallie ». Alors que plusieurs de ses frères conservent cette orthographe jusqu'à l'âge adulte, plus tard George utilisait systématiquement deux n et deux l, comme en témoigne sa signature sur maints actes notariés.

La famille est arrivée au Bas-Canada probablement à l'automne 1822, suivant John, le frère de Margaret Miller, qui a épousé Isabella Torrance en Écosse. À Québec, John Miller rejoint l'entreprise *Wm Torrance & Co*, mais dès 1817 il s'installe à son compte comme « épicier, négociant en vins et spiritueux ». En 1825, le jeune George commence un apprentissage de six ans chez son oncle pour apprendre le métier d'épicier<sup>8</sup>. Une fois sa formation terminée, il retourne chez ses parents dans la baronnie de Portneuf, où vit aussi Julia Cecilia Kearney, fille de Michael Kearney et de Deborah Doherty<sup>9</sup>. Le 17 septembre 1833, George et Julia se marient. Ils achètent un immeuble et y ouvrent un commerce sur le Chemin du Roi dans le village de Portneuf. Cependant, après quelques années, le couple déménage<sup>10</sup>.



St. Andrew's Presbyterian Church, Québec, 1823 – collection Drouin.

<sup>6</sup> Cette partie tire les éléments de Jane Jenson, « A Sundry Place. George Bonnallie and the Settlement of Orford Township », *Quebec Heritage News*, hiver 2021, p. 15-19, ([https://qahn.org/sites/default/files/QHN/68616\\_QHN\\_Winter2021-1.pdf](https://qahn.org/sites/default/files/QHN/68616_QHN_Winter2021-1.pdf)) et de Jane Jenson, « Fixing ownership. Land agents, settlers, and property relations in two Eastern Townships, 1840-1865. » *Histoire sociale / Social History*, LX, n° 113, mai 2022, p. 27-48.

<sup>7</sup> George Bonnallie donne généralement 1810 comme sa date de naissance, comme ici : <https://www.findagrave.com/memorial/108632152/george-bonnallie#view-photo=285106646>. Toutefois, les registres écossais indiquent 1812 : FamilySearch MD1Z-1R1.

<sup>8</sup> M<sup>e</sup> Archibald Campbell, BAnQ CN901 S49, n° 3899, 1825-08-27. Pour l'entreprise de John Miller, voir le *Quebec Mercury*, 3 juin 1817, BAnQ numérique.


<sup>9</sup> Née en 1812, elle aussi a immigré alors qu'elle était enfant. La page du recensement du Bas-Canada de 1825 pour Cap Santé (p. 1685) identifie « Nouveaux établissements commencés en 1821 par des Européens d'Irlande, sous la Direction d'Edward Hale écuyer ». Le père de Julia est le premier sur la liste.

<sup>10</sup> Pour l'achat puis la vente : M<sup>e</sup> Paul Bigué, BAnQ CN301 S28, n° 3471, 1833-09-26 et n° 3890, 1838-12-28. Au moment de la vente, George Bonnallie et Julia Kearney habitent déjà Orford.

L'attribution d'une charte à la BALC en 1834 a fait naître l'espoir d'un essor de la colonisation dans les Cantons-de-l'Est. À l'été 1837, la jeune famille vit dans le secteur ouest de Sherbrooke, c'est-à-dire dans le canton d'Orford où George Bonnallie, comme il annonce dans la *Sherbrooke Gazette*, tient son écurie et exploite une ligne de diligence avec trois départs par semaine<sup>11</sup>.

Le boum de la colonisation promis par le BALC ne se produit cependant pas. Ce n'est que presque 15 ans plus tard, en 1848, que la Couronne délivre enfin les lettres patentes pour les terres de la compagnie dans les cantons d'Orford et de Stukely<sup>12</sup>. Entretemps, son jeune directeur, Alexander T. Galt, a remanié le plan d'affaires de la société<sup>13</sup>. Elle sera concentrée principalement sur le développement industriel et ferroviaire de Sherbrooke et puisera dans un bassin de colons habitués au climat et à l'agriculture du Québec plutôt que dans les rangs d'immigrants britanniques appauvris. Ce remaniement fait des Canadiens des colons recherchés. La compagnie offre des ventes à long terme; des décennies peuvent s'écouler entre la promesse de vente (parfois nommée « ticket de location ») et l'achat final avec acte. Elle accepte les paiements en nature et elle soutient des infrastructures telles que les moulins, à l'instar du régime seigneurial<sup>14</sup>.

Ayant besoin d'agents pour organiser la colonisation de ses terres, la BALC se tourne vers George Bonnallie, comme le font certains propriétaires absentéistes. En 1848, la compagnie désigne George Bonnallie comme son agent. Elle le fait connaître dans une série d'articles parus dans plusieurs journaux, faisant état de l'alliance de la compagnie avec l'évêque catholique de Montréal et le clergé ainsi qu'avec une association nationaliste visant à établir des Canadiens dans plusieurs cantons, dont Orford. La BALC expose ses arguments en faveur de l'installation sur ce front pionnier dans les annonces qui soulignent les avantages pour les colons de quitter le régime seigneurial.



*Sherbrooke Gazette & Eastern Townships Advertiser,*  
23 septembre 1837.

<sup>11</sup> Les partenaires ont eu des contrats pour le transport du *Royal Mail* sur la ligne Sherbrooke-Montréal. Celui de George Bonnallie porte sur la portion Sherbrooke-Granby et ses partenaires ont le trajet Granby-Montréal. M<sup>e</sup> François-Xavier Bureau, BAQ CN501 S6, n<sup>o</sup> 843, 1837-07-18.

<sup>12</sup> Fonds BALC, C15685, p. 145-48. [https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac\\_reel\\_c15685](https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_reel_c15685). Les lettres patentes sont nécessaires pour transférer des terres de manière ordonnée et, par conséquent, pour transformer les squatteurs en colons ayant un droit reconnu.

<sup>13</sup> George Bonnallie a un lien familial avec A.T. Galt, qui devient commissaire de la BALC en 1844. L'épouse de son oncle John Miller est la tante des deux épouses de A.T. Galt, Elliott Torrance et Amy Gordon Torrance.

<sup>14</sup> O.D. Skelton, *Life and Times of Sir Alexander Tilloch Galt*. Toronto: Oxford University Press, 1920, chapitre 2. <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.76278/51>.

Déjà en 1847, le capitaine William Rhodes et Anne Catherine Dunn donnent à George Bonnallie une procuration pour gérer leurs terres à Stukely-Nord, dont la plus grande partie est concédée par la Couronne en 1816 à Thomas Dunn, grand-père d'Anne Dunn. George Bonnallie représente également l'évêque George Jehoshaphat Mountain, dont le père, l'évêque Jacob Mountain, a également reçu une concession de la Couronne dans le canton de Stukely.

Les tâches de l'agent, qu'elles soient confiées par les propriétaires absentéistes ou par la BALC, sont les mêmes : assurer l'installation de colons et éventuellement des ventes. L'agent négocie une promesse de vente, un achat immédiat par les nouveaux arrivants étant rare. Les agents doivent souvent négocier à nouveau les conditions lorsque des colons découragés ou endettés quittent le lot sans avoir obtenu de titre de propriété. Ils perçoivent également des paiements annuels, parfois en prenant du bétail ou des produits de la ferme au lieu d'argent liquide.

**Association pour l'Établissement  
DES  
Canadiens-Français  
DANS LES  
TOWNSHIPS DE L'EST,  
SOUS LE PATRONAGE DE SA GRANDEUR  
L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, ET DU  
CLERGÉ DU DIOCÈSE.**

**A** la Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal, que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront attirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur patrie natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en accordant ses terres au choix des applicants à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais ci-devant offertes. Et, tandis que l'Association et sa Grandeur l'évêque de Montréal s'occuperont de la bâtisse de chapelles et enverront des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modéré, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'Association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukely et Ely n'aient été oubliés; les colons peuvent aussi diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà chargé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et absence, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux premiers cultivateurs dont le succès réjouit et encourage maintenant les autres.

Dans le Township de Stukely, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus. Ce Township est maintenant habité par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasin, manufacture de potasse ainsi que des auberges. Les terres sont couvertes de superbes sucreries, de mérisiers, hêtres, etc., et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukely, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre au si fertile et bonne que celles de Stukely, et les offre en vente aux mêmes prix.

Dans Orford, joignant aussi Stukely à l'Est, et communquant à ces habitations par le chemin de la route de Montréal à Sherbrooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Orford, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égalées en qualité à celles de Stukely et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qu'aussitôt que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 80 familles s'y seront établies, et leur procurera un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant la première dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et que si autre demande ou redouance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire mouler ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gêne les colons en aucune manière. Il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukely est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stanstead. Orford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires aux personnes désirant acheter des terres. Ou, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On voudra bien référer aux autres avisissements qui les concernent, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N. B.—Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certains avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les sous-agents à tous tels acheteurs futurs qui, au temps de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A. T. GALT,  
Commissaire.

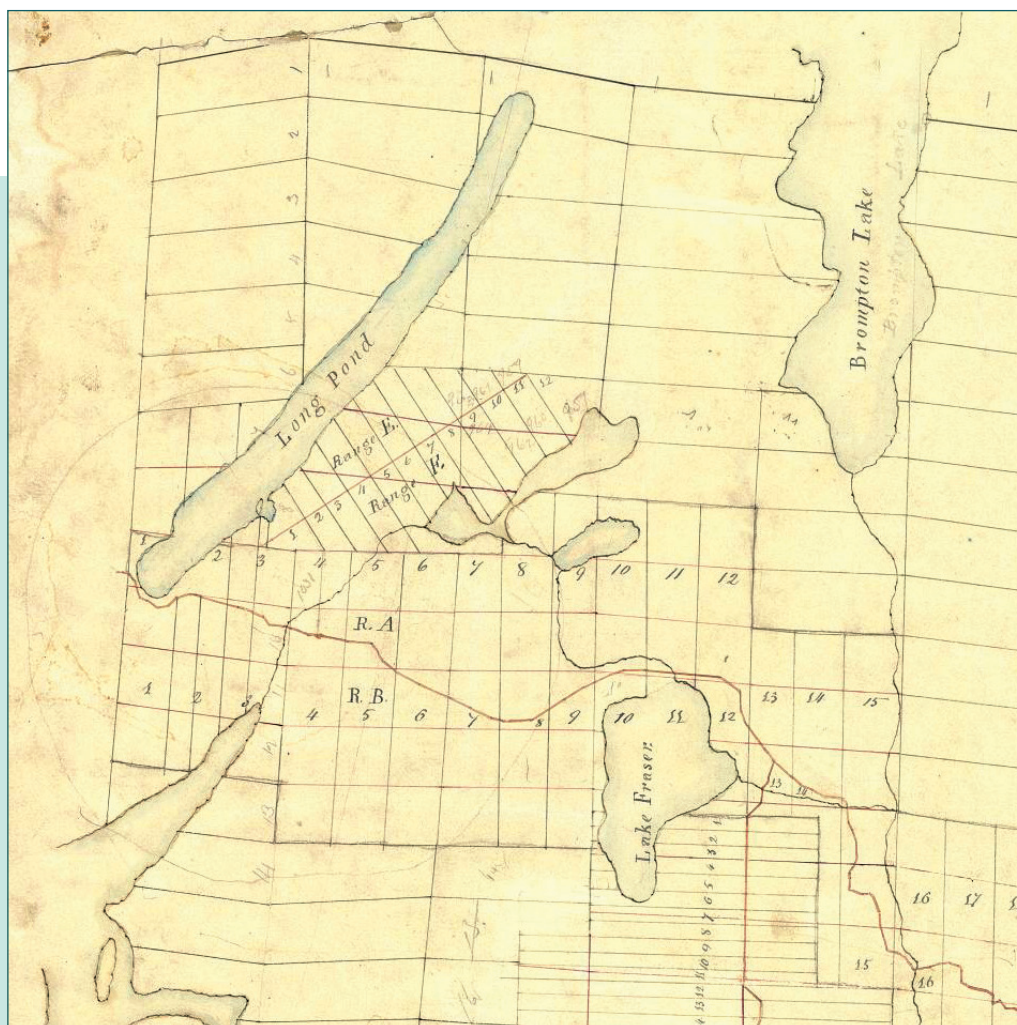
Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil.—27—t

*La Minerve*, 3 août 1848, p.1 (BANQ numérique). Une de trois annonces.

À l'époque de cette colonisation fluide des Cantons-de-l'Est, les marchands détiennent des hypothèques, acquièrent des dettes et achètent des terres. George Bonnallie accorde des hypothèques couvrant les dettes de magasin des colons et acquiert des lots en cas de défaut de paiement. De plus, il obtient parfois des lots des familles qui cherchent à acheter ailleurs ou partir aux États-Unis. En général, ce qu'il obtient n'est qu'une promesse de vente de la BALC plutôt qu'un titre de propriété. Cependant, il existe un marché pour l'achat et la revente de tels promesses, et George Bonnallie s'efforce de réinstaller les terres le plus rapidement possible avec de nouveaux arrivants des régions de St-Césaire, St-Jean-sur-Richelieu ou St-Hyacinthe, ou encore avec les enfants adultes des premiers arrivants.

Les vies économiques de marchand et d'agent sont précaires. George Bonnallie les complète en possédant des moulins, comme le décrit la partie suivante. Cependant, avant de regarder les moulins, nous devons terminer l'histoire de George Bonnallie, citoyen de premier plan dans ce hameau.

### Carte 1



Plan of part of the Township of Orford, Arpentage Jesse Pennoyer & Oliver Wells, 1838 & 1848, copie de 1861. Carte archivée à la BANQ: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3141386>  
Long Pond est l'ancien nom du lac Bowker.

Julia Kearney et lui élèvent leurs cinq enfants sur le lot 2 rangs A et B où la famille habite pendant deux décennies<sup>15</sup>. La ferme se situe au sommet d'une colline et préside l'extrémité sud du lac Bowker, comme la Carte 1 vous l'indique. George Bonnallie contribue au développement du hameau en commandant la construction d'une école et en fournissant le terrain nécessaire<sup>16</sup>. Il est politiquement actif, soutenant les campagnes électorales d'A.T. Galt, et il occupe lui-même des fonctions locales. Lorsque l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada* de 1855 place la ville de Sherbrooke et la municipalité du Canton d'Orford dans le comté de Compton, il assiste à la réunion du conseil de comté en septembre 1855 en tant que maire du Canton d'Orford<sup>17</sup>.

La carrière de George Bonnallie dans ce lieu atteint son apogée au début des années 1860 lorsque les besoins en munitions de la guerre de Sécession (1861-1865) aux États-Unis provoquent une « fièvre de cuivre »<sup>18</sup>. Avant même que la guerre soit déclenchée, des traces prometteuses de cuivre ont été trouvées au Canton de Stukely et au Canton d'Orford. Pour obtenir les droits miniers, George Bonnallie crée une société en août 1860, avec trois autres notables locaux. Lorsque cette société est dissoute après seulement un an, il se joint à un consortium de financiers montréalais dont A.T. Galt fait partie. Le 4 mai 1864, le *Montreal Herald & Daily Commercial Gazette* publie un rapport positif sur l'un de ses gisements, suivi du rapport de la Commission géologique qui fait état de résultats prometteurs sur plusieurs lots des rangs E et F ainsi que sur le rang A du Canton d'Orford, tous étant à Bonnallie Mills. Néanmoins, comme c'est souvent le cas lors d'une telle ruée, les gisements s'avèrent insuffisants pour mériter une exploitation lorsque le marché américain se contracte à la fin de la guerre.

Les liens qui attachent George Bonnallie au hameau se sont également estompés. Grâce à ses efforts en tant qu'agent, de nombreux lots ont été vendus ou font l'objet d'arrangements stables en vue de leur vente, les revenus de l'agent sont donc plus limités. De plus, la situation familiale change beaucoup autour de 1865. Deux filles et un de ses fils sont déjà mariés et George Bonnallie aide à établir ses fils. En 1865, il cède l'un de ses lots à Stukely-Nord à son fils George, qui vient de se marier<sup>19</sup>. Un an plus tard, William Bonnallie, son fils aîné, fait un investissement lorsque son père lui vend la grande ferme familiale<sup>20</sup>. Travaillant pour le *Grand Trunk Railway* (Grand Tronc) à Lévis, William Bonnallie loue la ferme et finira par la vendre en 1878, mettant ainsi un terme définitif à la présence de la famille Bonnallie en tant qu'agriculteurs à Bonnallie Mills<sup>21</sup>.

---

<sup>15</sup> La famille vit sur le lot depuis les années 1840, mais l'achat définitif à la BALC pour 600 \$ n'a lieu que le 4 mai 1860. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 516 RB12.

<sup>16</sup> Le contrat pour la construction est M<sup>e</sup> Charles Têtu, BAnQ CN502 S43, n<sup>o</sup> 374, 1853-04-06. George Bonnallie vend une partie du lot 3 rang B, décrite comme ayant une école déjà sur le terrain, à la commission scolaire d'Ascot à l'automne 1853. Me William Ritchie, BAnQ CN501 S24, n<sup>o</sup> 5664, 1853-10-20.

<sup>17</sup> Jenson, "A Sundry Place," p. 18.

<sup>18</sup> Les références pour ce paragraphe se trouvent dans Céline Du Sablon et Jane Jenson, *Exploitation minière dans le canton d'Orford. Histoire d'hier à aujourd'hui*, SHCO 2023, p. 1 à 4. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4645747>.

<sup>19</sup> M<sup>e</sup> Têtu, n<sup>o</sup> 2741, 1865-08-28. George est le deuxième fils de George Bonnallie et Julia Kearney, né en 1837 et marié à Helen Beers à l'église anglicane d'Ely le 26 juillet 1864.

<sup>20</sup> M<sup>e</sup> Daniel Thomas, BAnQ CN501, S28, n<sup>o</sup> 1428, 1866-02-05.

<sup>21</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 511 RB37.

Ce sont les rapports maritaux qui ont changé le plus. Encore en 1865, par une donation entre vifs, George Bonnallie a chargé son fils aîné de gérer l'un de ses lots (20 acres du lot 3 rang B) et les moulins de Bonnallie Mills afin de fournir une pension viagère à Julia Kearney. Lorsque cette dernière accepte de renoncer à ses droits douaires et à ceux de ses enfants, le couple est essentiellement divorcé en ce qui concerne les rapports de propriété, même si ce n'est pas en droit<sup>22</sup>. George Bonnallie quitte le Canada pour Lewiston (Maine) avec une veuve de Stukely-Nord, Domatilde Amelotte, et ses jeunes enfants<sup>23</sup>. Le 28 avril 1865, George Bonnallie, fils de Domatilde et George, est né dans cette ville américaine. L'homme qui a donné son nom à Bonnallie Mills est décédé à Lewiston en 1892.

## LES MOULINS DE BONNALLIE MILLS

Si la BALC souhaite attirer des colons sur ses terres dans les Cantons-de-l'Est, elle doit leur assurer que les infrastructures de base sont disponibles. L'ouverture de la route Sherbrooke-Montréal est la première étape. La construction de moulins vient ensuite. Comme le dit l'annonce du journal en 1848, il y a déjà deux moulins à scie à Orford, et un moulin à farine s'en vient. L'une des scieries se trouve à l'extérieur des limites habituelles de Bonnallie Mills, près des rangs C et D sur le ruisseau de décharge du lac Fraser (l'actuelle rivière aux Herbages)<sup>24</sup>. L'autre, en revanche, se trouve au cœur du hameau.

Dans le Registre foncier primitif 1844-1868 de la circonscription foncière de Sherbrooke, la toute première entrée pour le rang A du canton d'Orford est une vente par la BALC à Stephen Cushing Bowker. Ce dernier achète 50 acres du lot 4 ouest rang A en juin 1846 et il y construit un moulin à scie (voir la Carte 1)<sup>25</sup>. Né dans l'État de New York en 1820, il est le fils de Cushing Bowker et de Sarah Van Doorn. Ses parents ont immigré à Warden (Waterloo) dans les Cantons-de-l'Est en 1823 et c'est là qu'il a grandi<sup>26</sup>. Après avoir acheté le terrain pour sa scierie, il épouse Maria Brown à Ascot en janvier 1847.

La raison pour laquelle il s'est établi à Orford n'a jamais été de travailler comme agriculteur. Au recensement de 1851 (fait en 1852), il déclare n'avoir cultivé qu'une seule acre sur ses 50, bien qu'il soit propriétaire de la terre depuis six ans. La jeune famille possède uniquement une vache laitière et un cheval, et elle élève un cochon<sup>27</sup>. En d'autres termes, l'exploitation de la scierie occupe Stephen Bowker. Il investit du temps et de l'argent dans son développement en construisant le moulin lui-même ainsi qu'un barrage pour créer un étang afin de contrôler le flux d'eau qui actionne la scie. Il a également érigé deux ponts donnant accès au moulin et à la cour où il stocke

<sup>22</sup> Pour la donation entre vifs, voir Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 203 RB17. La renonciation est M<sup>e</sup> Daniel Thomas, n<sup>o</sup> 981, 1865-03-31.

<sup>23</sup> Elle est veuve de Simon Raymond, qui est décédé en 1862.

<sup>24</sup> Voir « Colons britanniques sur le chemin de la BALC », *Reflets de l'histoire*, SHCO 2021. <https://www.histoireorford.com/reflets-histoire>.

<sup>25</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 935 RB2.

<sup>26</sup> Voir le recensement de 1901 pour Shefford, qui donne ses dates de naissance et d'immigration. En 1901, deux fois veuf, il vivait avec sa demi-sœur Maria Louisa Bowker qui est mariée à George Marston. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=census&id=37382955&lang=fra&ecopy=z000171206>. Son père était également propriétaire d'un lot de la BALC (lot 1 rang A) à Orford, tel qu'indiqué dans le rôle d'évaluation de 1855, Canton d'Orford. Cependant, Cushing Bowker n'apparaît pas dans le recensement de 1851 à Orford, et il est douteux qu'il ait jamais développé le lot ou qu'il y ait même vécu. Les Bowker père et fils sont absents du rôle d'évaluation de 1858.

<sup>27</sup> Recensement 1851. En revanche, Henry Naylor, qui tient la scierie près du lac Fraser, revendique 20 acres cultivées. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=census&id=23482871&lang=fra&ecopy=e002318139>.

les billots ainsi que le bois d'œuvre. La destruction de tout ce qu'il avait construit depuis 1846 à la suite d'une inondation majeure fut donc un choc dévastateur pour ses moyens de subsistance.

En août 1855, Stephen Cushing Bowker se présente avec M<sup>e</sup> William Ritchie au bureau d'enregistrement de Sherbrooke pour y déposer un protêt<sup>28</sup>. Il affirme que George Bonnallie a récemment construit un barrage et érigé une scierie à environ 250 perches (1,26 km) au-dessus de la sienne. Lorsqu'un « grand débit d'eau » inattendu a « brisé et emporté » le moulin d'en haut, les billots, le bois d'œuvre et les pièces de machinerie ont dévalé le ruisseau en causant « de grands dommages au barrage et à la scierie », voire la destruction totale de l'installation de Stephen Bowker. En outre, il a perdu deux ponts et une grande quantité de bois d'œuvre stocké qui a plongé plus loin dans la rivière et a été perdue. Il demande une indemnisation pour ses pertes et l'interdiction pour George Bonnallie de construire à nouveau une scierie au-dessus de la sienne.

Un tel protêt pouvait éventuellement conduire à l'intervention des tribunaux, mais il pouvait tout aussi bien déboucher sur un accord entre les deux parties. C'est ce dernier qui semble s'être produit en avril 1856, lorsque George Bonnallie achète les 50 acres de Stephen Cushing Bowker pour 100 £<sup>29</sup>. Cela représente 81 £ de plus que les 18 £ 15 shillings payés pour le terrain en 1846. Avec sa femme Maria Brown et ses enfants, Stephen Bowker s'installe ensuite près de sa famille à Warden. Il y décède en 1901<sup>30</sup>.

George Bonnallie rouvre une scierie. En outre, afin d'éviter de futurs problèmes d'inondation, il achète en 1861 quelques acres du lot 3 est rang A qui pourraient être utilisées pour dévier les eaux de crue<sup>31</sup>. Plus tard, la propriété des moulins comprenait ensemble ce morceau triangulaire de lot 3 est rang A ainsi que 50 acres dans le lot 4 ouest rang A (l'ancien lot de Stephen Bowker) et 20 acres dans le lot 3 rang B<sup>32</sup>. C'est sur ce dernier lopin de terre que George Bonnallie exploite une meunerie après 1848.

Les moulins à farine sont la clé d'une colonisation réussie, comme le savent depuis des siècles les seigneurs de la Nouvelle-France et du Bas-Canada. En effet, la fourniture de moulins à farine était un pilier du régime: « en Nouvelle France, la banalité se résumait souvent au moulin banal et au droit de mouture qui lui est associé »<sup>33</sup>. La construction et l'entretien du moulin banal était à la fois une obligation pour le seigneur et une source de revenus, car les censitaires étaient tenus d'utiliser le moulin de leur seigneur et aucun autre. De leur côté, les paysans avaient besoin du moulin pour transformer le blé, l'avoine et les autres céréales en farine afin de fabriquer le pain qui constituait leur principale alimentation.

---

<sup>28</sup> M<sup>e</sup> William Ritchie, n<sup>o</sup> 6264, 1855-08-04. Dans le document, Stephen Cushing Bowker témoigne de toutes ses améliorations depuis 1846.

<sup>29</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 223 RB18.

<sup>30</sup> Les Bowker étaient bien établis à Warden; Cushing Bowker y est décédé en 1870. <https://www.findagrave.com/memorial/41484107/cushing-bowker>. Il en est de même pour Stephen Cushing Bowker. [https://www.findagrave.com/memorial/41484114/stephen\\_cushing-bowker](https://www.findagrave.com/memorial/41484114/stephen_cushing-bowker).

<sup>31</sup> Il l'achète à la BALC pour 125 \$ le 20 décembre 1861. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 222 RB18.

<sup>32</sup> Pour ne citer qu'un exemple, et ceci en 1916, de cette répétition de la description en trois parties, voir Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke RB4226.

<sup>33</sup> Benoît Grenier, *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal: Boréal, 2012, p. 86.

En conséquence, le moulin à farine figure dans les annonces faites par la BALC dans les journaux et la compagnie est disposée à subventionner sa construction et son fonctionnement. En 1848, George Bonnallie s'associe au marchand sherbrookoïse William Brooks pour acquérir 72 acres du lot 3 rang B pour 75 £. À la décharge du lac Stukely, le lot est un bon site. En 1849, la BALC accorde à George Bonnallie un prêt de 250 £ pour couvrir « les avances faites dans la construction de sa moitié indivise d'un moulin à farine », un prêt sans intérêt pour lequel il obtient plusieurs prolongations<sup>34</sup>.

George Bonnallie engage Gilbert Spénard comme meunier. Ce dernier et Angèle Labelle ont déménagé à Orford en provenance de St-Eustache, où il était menuisier comme son père. Impliqués dans les événements de la Rébellion de 1837, père et fils sont tous deux incarcérés en décembre 1837<sup>35</sup>. Libéré, Gilbert Spénard (né en 1816) retourne à St-Eustache et épouse Angèle Labelle (née en 1818) en octobre 1839. La famille y demeure pendant près d'une décennie, mais leur septième enfant naît à Orford en septembre 1849. Le recensement nominatif de 1851 identifie

Gilbert Spénard comme meunier, mais son nom n'apparaît pas dans le recensement agriculteur de 1851. Il ne figure pas non plus dans les rôles d'évaluation de la municipalité avant 1860. Ce profil suggère que George Bonnallie leur a alloué une terre sur ses grandes propriétés, permettant ainsi aux Spénard de cultiver suffisamment pour répondre aux besoins de la famille, mais en demeurant dépendants de l'employeur pour l'accès à la terre ainsi que pour les gages.

**Famille** de **Gilbert SPENARD** et **Angèle LABELLE** N° 206963 (Union)

Père : Jean Baptiste Flavien **SPENARD**      Père : Antoine **LABELLE**  
 Mère : Marie Marguerite **BIROLEAU LAFLEUR**      Mère : Marie **LAUZE**  
 Famille      Famille

**Mariage : 28-oct.-1839 St-Eustache (St-Eustache)**

Enfants nés avant 1862 :

Sexe	Naissance (Baptême) Lieu	Mariage Lieu	Décès (Sépulture) Lieu	Prénom de l'enfant Nom du conjoint
m	<a href="#">1840-08-03</a> St-Eustache (St-Eustache)			<a href="#">Gilbert Zephirin</a>
f	<a href="#">1841-09-04</a> St-Eustache (St-Eustache)		<a href="#">1844-02-19</a> St-Eustache (St-Eustache)	<a href="#">Angèle</a>
f	<a href="#">1843-03-19</a> St-Eustache (St-Eustache)			<a href="#">Olivine Stepheny</a>
f	<a href="#">1844-11-11</a> St-Eustache (St-Eustache)			<a href="#">Philomène</a>
m	<a href="#">1846-03-04</a> St-Eustache (St-Eustache)			<a href="#">Jean Baptiste</a>
m	<a href="#">1847-04-22</a> St-Eustache (St-Eustache)			<a href="#">Joseph Cleophas</a>
f	<a href="#">1849-09-22</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Marie Armeline</a>
f	<a href="#">1851-03-28</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Angèle</a>
f	<a href="#">1853-05-27</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Marie Melina</a>
m	<a href="#">1855-01-16</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Laurent</a>
m	<a href="#">1857-04-12</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Eustache</a>
f	<a href="#">1859-02-06</a> Valcourt (St-Joseph)		<a href="#">1859-10-02</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)	<a href="#">Virginie</a>
m	<a href="#">1861-09-14</a> Stukely-Nord (Notre-Dame-du-Bonsecours)			<a href="#">Isaïe</a>

© PRDH IGD      www.prdh-igd.com

Programme de recherche en démographie historique, union 206963

<sup>34</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 17 RB3 (l'achat de 1848) et 514 RB3 (le prêt de 1849), qui indique que le prêt est finalement remboursé en 1861.

<sup>35</sup> Voir <http://www.1837.qc.ca/1837.pl>.

En août 1857, George Bonnallie passe une annonce pour trouver un nouveau meunier, de préférence avec une « petite famille ». Entretemps, la famille Spénard se trouve dans la paroisse de St-Joseph à Valcourt où Gilbert est meunier, selon l'acte de baptême de Virginie en février 1859. En octobre, la famille est de retour à Orford. Les rôles d'évaluation de 1860 indiquent alors que Gilbert Spénard détient 59 acres sur le lot 5 est rang A.

**UN BON MEUNIER** trouvera de l'emploi en s'adressant au soussigné, pour tenir son moulin à farine; pas d'autre qu'une personne bien capable ne doit s'adresser pour cette situation. Un garçon ou un homme avec une petite famille serait préféré. Pour les conditions s'adresser par la poste, à **GEORGE BONALLIE, North Stukeley.** De bons gages seront donnés.  
North Stukely, 24 juillet 1857.

*Courrier de St-Hyacinthe, 25 août 1857, BANQ numérique*

Au cours des années suivantes, les Spénard continuent d'exploiter le moulin. Immédiatement après en avoir pris la responsabilité pour payer la pension viagère de sa mère, William Bonnallie négocie un bail à loyer du moulin avec le meunier de longue date<sup>36</sup>. En 1871, le recensement indique que Gilbert Spénard est toujours meunier, aidé par son fils Laurent âgé de 15 ans et en 1881 par son fils Eustache. Cependant, lorsque William Bonnallie décède prématurément en 1885 à l'âge de 50 ans, la situation à Bonnallie Mills change radicalement.



*Fonds Mme John Henry Taylor. Musée de Sherbrooke*

C'est à l'épouse de William, Roseanna Beckett et à ses deux beaux-frères que revient la responsabilité d'organiser la vente des terres et des moulins, une tâche qui durera plus de 15 ans. La procédure est compliquée car les titres de propriété ont fait l'objet de nombreuses transactions entre George et William Bonnallie, ainsi qu'avec la BALC. À l'origine, William Bonnallie n'était propriétaire que des 20 acres du lot 3 rang B, qui lui avaient été données par son père en 1865 pour couvrir la pension viagère de Julia Kearney. George Bonnallie conservait les deux autres lots (4 ouest rang A et 3 est rang A) habituellement associés aux deux moulins. Puis, il les revend à la BALC pour 600 \$ en février 1866.

Les moulins ne peuvent cependant pas fonctionner sans ces deux lots. La BALC les loue immédiatement à William Bonnallie avec une option d'achat<sup>37</sup>. Ce dernier les achète en 1879, mais l'acte de propriété

ne lui est délivré qu'en 1889<sup>38</sup>. La conséquence de ce retard est que toutes les transactions ultérieures décrivent William Bonnallie achetant les deux lots quatre ans après son décès.

<sup>36</sup> M<sup>e</sup> Têtu, n<sup>o</sup> 2882, 1865-11-05.

<sup>37</sup> M<sup>e</sup> Daniel Thomas, n<sup>o</sup> 1427 (vente à la BALC par George Bonnallie) et n<sup>o</sup> 1426 (bail donné par la BALC à William Bonnallie), 1866-02-05. Le même jour, George Bonnallie a effectué plusieurs transactions, dont la vente du lot sur lequel la famille a demeuré (lot 2 rang A & B) à William (n<sup>o</sup> 1428).

<sup>38</sup> La description de ce processus en deux étapes sur 10 ans n'est fournie qu'une seule fois, dans la première vente des propriétés et moulins par les exécuteurs testamentaires de William Bonnallie en 1891. L'acte de 1889 est finalement enregistré par William Heneker de la BALC en 1891. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 403 RB51.

Une fois l'imbroglia résolu, la vente peut avoir lieu, mais les problèmes se multiplient. En 1891, les exécuteurs testamentaires vendent les trois lots et tout l'équipement des moulins à Pierre Morin et Émile Maréchal, décrits comme des commerçants vivant à Sherbrooke. L'intention semble être de maintenir les moulins en activité, car l'une des conditions de la vente des propriétés hypothéquées est que les nouveaux propriétaires les gardent bien assurés contre le feu<sup>39</sup>. Toutefois, deux ans plus tard, un ajustement des lots est effectué, puis en septembre 1894, la vente initiale est annulée et la propriété est vendue à nouveau<sup>40</sup>. Les acheteurs sont Laurent Spénard, fils de Gilbert et meunier à Roxton, et son beau-frère Pierre Benoît, qui habite les rangs E et F depuis l'âge de cinq ans. En février 1895, Laurent Spénard cède sa part de l'entreprise à son associé pour 50 \$. Pierre Benoît en devient le seul propriétaire avec son épouse Louise Spénard<sup>41</sup>. L'implication de la famille Bonnallie dans le hameau qui porte son nom se termine complètement en décembre 1900 lorsque les exécuteurs testamentaires vendent la dette impayée de Pierre Benoît à un tiers<sup>42</sup>.

Malheureusement, après les avoir acquis en 1894, Pierre Benoît éprouve de sérieuses difficultés à maintenir son investissement dans les moulins ainsi que dans la ferme sur laquelle sa famille vit depuis 1848. Ses dettes ne cessent de s'accumuler. La dette initiale pour l'achat des moulins n'est toujours pas remboursée en 1900. Il a des dettes envers sa famille<sup>43</sup>. En outre, en 1899, il emprunte plus de 600 \$ à Adolphe Savaria, « écuyer, marchand et manufacturier » de Waterloo, en hypothéquant les trois lots du moulin<sup>44</sup>. L'emprunt de Savaria implique des transactions avec la Banque des Cantons de l'Est, ce qui provoque un jugement et une vente de toutes les terres de Pierre Benoît à Orford en 1902 en fonction d'un bref de *Fieri Facias*<sup>45</sup>.

Par la suite, il revient à d'autres personnes de tenter leur chance dans le hameau. L'économie agroforestière du Québec et de Bonnallie Mills est en pleine mutation. Les agriculteurs de plusieurs régions du Québec, surtout des Cantons-de-l'Est, cultivent moins de céréales pour la fabrication du pain. L'élevage laitier est devenu lucratif et les Cantons-de-l'Est sont à la tête du développement de l'industrie laitière au Québec<sup>46</sup>. Cette industrie génère une économie monétaire basée sur le lait utilisé pour la fabrication de fromage et d'autres produits laitiers qui permet aux agriculteurs d'acheter davantage de marchandises. L'activité des moulins à farine s'en ressent. De plus, la forêt et les industries qui y sont associées changent radicalement<sup>47</sup>. Il est difficile de maintenir une petite scierie locale dans une situation économique où les grandes entreprises dominant le marché et font

---

<sup>39</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 405 RB51.

<sup>40</sup> L'ajustement est Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 364 RB55 et la deuxième vente est 402 RB55.

<sup>41</sup> Louise Spénard est la fille aînée de Gilbert Spénard et d'Angèle Labelle, baptisée Olivine Stepheny. Elle épouse Pierre Benoît en 1863. À son décès en 1900, elle lègue sa part de tous les lots et les moulins à son mari. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 830 RB60.

<sup>42</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 980 RB60.

<sup>43</sup> En 1897, il a emprunté 425 \$ à son frère cadet, Georges Benoît, forgeron à Woonsocket (Rhode Island), en promettant de lui rembourser dans les deux ans. Il a hypothéqué toutes ses terres et l'hypothèque n'a été levée qu'en mai 1902, après que la vente des terres par le shérif. Le prêt n'a probablement pas été remboursé en totalité, étant donné que la vente du shérif n'a même pas couvert la dette envers la banque.

<sup>44</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 1085 RB59.

<sup>45</sup> BAnQ, *Gazette officielle*, 1902-04-12, p. 825. Un bref de *feri facias* est un bref d'exécution, c'est-à-dire les ordonnances de la cour enjoignant au shérif du comté ou du district où celles-ci doivent être exécutées, de saisir les terres et les immeubles d'une personne contre qui un jugement a été prononcé et de procéder à la vente de tels biens pour s'acquitter du montant de la sentence, des dépens et des frais de la vente elle-même. Voir <https://advitam.banq.qc.ca/notice/418381>. Avec ce processus, Adolphe Savaria a acheté deux lots dans les rangs E & F pour 55 \$, tandis que la ferme de plus grande valeur a été achetée par un homme d'affaires de Sherbrooke pour 425 \$. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 853 et 845 RB61.

<sup>46</sup> J. I. Little, "Agricultural Progress in Canada East/Quebec: Problems in Measuring Relative Productivity in the Grain-Dairy Transition Period," *Histoire sociale / Social History*, vol. 18, n° 36 (novembre 1985), p. 425-31.

<sup>47</sup> Gilles Lauzon avec Denis Tremblay, « La grande forêt de l'Orford. Une histoire d'exploitation et de renouvellement », *Cap-aux-Diamants*, n° 160, hiver 2025, p. 21-26.

des récoltes massives, tandis que les types d'arbres demandés évoluent également. Nous pouvons tracer les expériences de ces transitions structurelles dans l'économie agroforestière en examinant les expériences vécues par certains des habitants de Bonnallie Mills particulièrement impliqués dans ces transitions.

## II Le développement économique à Bonnallie Mills – un demi-siècle d'activités

En 2025, le secteur anciennement connu sous le nom de Bonnallie Mills semble n'être constitué que du Centre de Villégiature Jouvence sur le lac Stukely et de résidences privées sur des lots boisés le long des routes et autour des quatre autres lacs du hameau. Des terres agricoles abandonnées bordent plusieurs chemins ainsi que la route 220. La seule agriculture est une production à petite échelle. Pourtant, il y a 100 ans, le hameau était toujours une zone d'activité agroforestière importante et avait aussi des carrières. Cette partie décrit brièvement quatre activités situées à Bonnallie Mills.

### L'HÉRITIER DES MOULINS D'AUTREFOIS – LA SCIERIE

En 1907, un événement digne d'un film de western se produit à Bonnallie Mills. Le dimanche 10 mars 1907, Hormidas Boissé se tient sur les marches de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours à Stukely-Nord en déclarant à ses voisins « qu'il avait acheté les moulins et qu'il y aurait un meunier en fonction dans quelques jours et que bientôt aussi les opérations commenceraient à la scierie ».<sup>48</sup> Une telle proclamation publique n'aurait surpris personne, si ce n'était pour deux raisons. D'une part, M<sup>e</sup> Joseph-Misaël Bourgeois de Waterloo affirme avoir acheté les mêmes trois lots et moulins à leur propriétaire François-Xavier Bachard la semaine précédente<sup>49</sup>. Deuxièmement, le lendemain, Hormidas Boissé et trois hommes se rendent au moulin et l'occupent. Leur prise de possession se poursuit, même lorsque M<sup>e</sup> Bourgeois envoie ses propres trois hommes prendre possession des lieux.

Au cœur de la controverse conduisant au procès judiciaire, le non-respect par F-X Bachard de l'accord conclu sous seing privé en janvier 1907 avec Hormidas Boissé, et sa tentative de vendre une seconde fois la propriété à M<sup>e</sup> Bourgeois. La controverse se prolonge, jusqu'à la décision du juge le 30 novembre 1907 en

**CHRONIQUE DU PALAIS**

Jugement a été rendu, mardi matin, par le Magistrat de District, dans l'affaire de Bourgeois vs. Boissé. Il s'agit d'une plainte pour prise de possession et de détention illégale de certains immeubles situés sur les confins du canton d'Orford, près de la grand'ligne, et connus sous le nom de Bonnallie's Mills. Le 11 mars dernier, le défendeur, Hormidas Boissé, qui demeure à Stukely Nord, est venu prendre possession de ces immeubles avec trois hommes, en l'absence de M. F. X. Bachard, à Montréal, et dont l'épouse était seule à la maison. Il s'est installé dans le moulin avec ses hommes et a continué et continue encore à retenir la possession. M. J. M. Bourgeois, notaire à Waterloo, qui est le plaigant, a déposé cette plainte contre lui pour le motif que lui, M. Bourgeois, a acheté ces immeubles, le 2 mars dernier, de M. F. X. Bachard, pour le prix de \$2,000 payées au comp-

<sup>48</sup> *Le Progrès de l'Est*, 1907-05-03, p. 2, BANQ numérique. La page du journal encadrée vient de la même source.

<sup>49</sup> Achat le 2 mars, enregistrement le 11 mars 1907. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 969 RB64.

faveur d'Hormidas Boissé<sup>50</sup>. Toutefois, ce jugement ne met pas fin à la complexité juridique de la propriété. Par deux fois encore, Hormidas Boissé doit se présenter devant les tribunaux pour défendre sa possession des moulins et des lots. Ce n'est qu'une décision judiciaire rendue 30 ans plus tard qui règle définitivement la question<sup>51</sup>. Entretemps, le moulin à farine a été abandonné, la production de grains ayant été remplacée par d'autres produits agricoles.

Malgré l'intérêt inhérent à la complexité juridique et les conflits de propriété, la partie du récit qui est importante pour l'histoire du hameau est que, de 1907 jusqu'aux années 1950, Hormidas Boissé a exploité une scierie à Bonnallie Mills. Les propriétaires de terrains boisés de la région pouvaient vendre leurs billots à cette scierie, généralement en les livrant jusqu'au site sur des chemins d'hiver. D'autres travailleurs faisaient flotter les billots dans des estacades sur le lac Bowker jusqu'au débarcadère situé à l'extrémité sud du lac, puis les transportaient jusqu'à la scierie<sup>52</sup>. Bien qu'elle n'ait jamais été une grande entreprise engagée dans le commerce national ou international, la scierie répondait à des besoins plus que locaux. Hormidas Boissé vendait une partie de sa production dans son magasin de Saint-Léonard-de-Maurice (actuellement l'arrondissement de Saint-Léonard à Montréal)<sup>53</sup>. Il expédiait le reste aux clients par train ou par camion.



Ces photographies montrent la taille de l'entreprise située au cœur de Bonnallie Mills, entre le lac Stukely et l'ancien chemin de Sherbrooke-Montréal. La première est une vue de loin tandis que la seconde montre la cour à bois de plus près<sup>54</sup>.

<sup>50</sup> Les détails se trouvent au Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 486 RB65.

<sup>51</sup> La décision judiciaire de 1938 résume la controverse et fournit tous les numéros de documents, qui permettent la consultation directe des actes depuis 1907. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke RB35845.

<sup>52</sup> Hormidas Boissé et Joseph Ménard possèdent plusieurs lots autour du nord du lac Bowker. Voir Gilles Lauzon « La grande forêt d'Orford, 1835-1930 » <https://www.histoireorford.com/annee-2022> et Lauzon et Tremblay, « La grande forêt ».

<sup>53</sup> Voir son nom à *L'annuaire alphabétique montréalais de Lovell 1955*, BANQ numérique.

<sup>54</sup> Première photo, fonds personnel de Germain Archambault et Françoise Fréchette. La deuxième est tirée de *Paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours, 1840-1990*, Sherbrooke: Éds Louis Bilodeau & Fils Ltée, 1989, p. 54.

## L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET LA FROMAGERIE À BONNALLIE MILLS

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la production en fabrique de produits laitiers se développe à travers le Québec. Dans l'acte notarié pour les moulins en 1907, le notaire décrit Hormidas Boissé comme « fabricant de beurre et fromage à North Stukely »<sup>55</sup>. En effet, à l'époque il exploite une beurrerie-fromagerie à Stukely-Nord et en a développé une à St-Elie-d'Orford<sup>56</sup>. Au cours de ces années, son nom apparaît fréquemment comme membre de la Société d'industrie laitière et comme propriétaire de fabriques<sup>57</sup>. Sa situation n'était pas isolée ; des centaines de personnes faisaient de même, comme ce tableau l'indique<sup>58</sup>.

Chaque hameau où il y avait des fermes laitières bénéficie d'une petite beurrerie-fromagerie. Bonnallie Mills ne fait pas exception à la règle. Sa présence permettait aux agriculteurs de ne pas avoir à transporter (en charrette) leur beurre ou leur lait sur de longues distances. Une beurrerie-fromagerie était équipée pour la fabrication du fromage ainsi que pour le stockage du beurre fait à la ferme par les femmes et leurs filles<sup>59</sup>.

Les négociants pouvaient ensuite venir chercher le produit à la beurrerie-fromagerie locale puis l'amener directement au marché ou au chemin de fer pour distribution.

PRODUCTION DE BEURRE ET DE FROMAGE AU QUÉBEC, EN 1871 ET EN 1891 <sup>1</sup>		
	1871 province de Québec (en livres)	1891 province de Québec (en livres)
BEURRE domestique ▶	24 289 127	30 113 334
de fabrique ▶	-----	2 223 720
TOTAL ▶	24 289 127	32 337 054
FROMAGE domestique ▶	512 435	4 270 941
de fabrique ▶	-----	23 625 950
TOTAL ▶	512 435	27 896 891

Nous savons que la fromagerie de Bonnallie Mills est en activité en 1903. L'installation se trouve sur la partie du lot 3 rang B que George Bonnallie avait vendue à Margaret Conlon (née en 1810) en 1854. Elle l'exploitait avec son fils Henry (né en 1842) jusqu'à sa mort en 1880. À son tour, en 1891, Henry Conlon vend les 54 acres à J.O. Paquette de Waterloo, qui loue la ferme à son ancien propriétaire. J.O. Paquette vend la ferme après le décès de Henry Conlon en 1897 à John Bousquet, fermier et commerçant d'Ely, qui ouvre la fromagerie<sup>60</sup>. L'emplacement est idéal pour desservir tous les cultivateurs de Bonnallie Mills, puisqu'il se trouve à l'intersection du « Montreal Road », comme on l'appelait toujours, et du chemin menant aux rangs E et F. La vente de 1897 ne mentionne pas une fromagerie, mais selon le bail à loyer négocié par John Bousquet en 1903 avec Malvina Goyette (et son conjoint, J-B Cadieux agissant en son nom), tout l'équipement est en place. Le document dit que la fromagerie est « présentement louée », un arrangement probablement conclu plus tôt sous seing privé<sup>61</sup>.

<sup>55</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 966 RB64.

<sup>56</sup> A propos de Stukely-Nord, voir *Paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours*, p. 56. En 1900, H. Boissé achète un lopin de terre pour une fromagerie au centre de St-Elie-d'Orford. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke 528 RB60.

<sup>57</sup> Par exemple, 1905, 1911, 1914 et parfois en plusieurs endroits simultanément. Rapports annuels de 1884 à 1938 à l'adresse [https://bibliotheque.cecile-rouleau.gouv.qc.ca/documents/archives/pgq/A38A1\\_S631/](https://bibliotheque.cecile-rouleau.gouv.qc.ca/documents/archives/pgq/A38A1_S631/).

<sup>58</sup> Pierre Louis Lapointe, « 'La société d'industrie laitière de la province de Québec' et la modernisation des pratiques de cette industrie », *Histoire Québec*, vol. 21, n°3, 2016, p. 26-29.

<sup>59</sup> Voir Rachel Caux, *L'argent du lait: famille, genre et marché dans la région de Québec, 1870-1930*, doctorat, Études québécoises, Université de Québec à Trois-Rivières, 2012. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/4425/>.

<sup>60</sup> La vente à Joseph O. Paquette est Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 51 RB52. La vente à John Bousquet est Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 243 RB59.

<sup>61</sup> L'acte notarié enregistré énumère les conditions d'un éventuel achat par Malvina Goyette. Lorsque sa succession a été réglée en 1919, l'achat a finalement été confirmé. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke RB13779.

Dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les travaux de la Société d'industrie laitière portaient leurs fruits. Le but de la société était d'encourager l'amélioration de l'industrie du beurre, du fromage et de toutes choses qui se rattachent à cette industrie. La Société d'industrie laitière se concentre sur la protection et les améliorations de la qualité du fromage et du beurre produits pour le marché, et en particulier pour l'exportation. Elle fait pression pour que les routes soient plus praticables afin que les détaillants et les fermiers puissent transporter leurs produits rapidement et en toute sécurité. La société parraine une école à St-Hyacinthe qui enseigne les techniques de production aux producteurs et forme également des inspecteurs à qui la législation provinciale confère d'importantes responsabilités en matière de contrôle de la qualité<sup>62</sup>. Le modèle est clairement industriel.



Ainsi, l'amélioration des transports entraîne une consolidation de l'industrie et une petite beurrerie-fromagerie familiale a du mal à survivre. Souvent, des coopératives prennent le relais, comme c'est le cas lorsque Hormidas Boissé vend sa fromagerie à St-Élie<sup>63</sup>. Ce n'est pas le cas à Bonnallie Mills, cependant. Avec de meilleures routes, les cultivateurs peuvent apporter leur produit aux beurreries-fromageries de Stukely-Nord. En 1911, Malvina Goyette et toute sa famille vivent à Montréal, et la fromagerie, si elle est opérationnelle, est louée avec la ferme. Lorsque J-B Cadieux vend la terre en 1922, toute référence à la fromagerie est disparue<sup>64</sup>.

## LES CARRIÈRES – DES « MINES » DE MARBRE

Il y avait encore d'autres projets majeurs à Bonnallie Mills<sup>65</sup>. L'un d'eux était l'exploitation minière. Comme nous l'avons déjà mentionné dans une partie précédente, George Bonnallie a créé avec quelques partenaires la *Orford Mining and Smelting Company of Lower Canada* et il agissait comme agent pour l'entreprise, rachetant des droits miniers des colons qui étaient soit propriétaires soit détenteurs d'un bail conditionnel de la BALC.

<sup>62</sup> Voir les rapports annuels de la Société ainsi que les communications présentées lors de ses conférences annuelles. Ce dessin vient du rapport publié en 1911.

<sup>63</sup> En 1900, H. Boissé achetait un terrain et un bâtiment au centre de St-Élie-d'Orford, à condition d'y établir et d'y opérer une fromagerie. Le terrain ne coûtait que 1 \$, car les habitants avaient besoin de l'établissement et William Bradford était prêt à faire la contribution du lopin de terre pour le bien commun. Six ans plus tard, la fromagerie est vendue à la *Société de Fabrication de Beurre et de Fromage de la paroisse de St. Elie d'Orford*. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, 1343 RB63.

<sup>64</sup> Recensement 1911, <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=census&id=16958705&lang=fra&>. Pour la vente de 1922, voir Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke RB13782.

<sup>65</sup> Cette partie sur l'activité minière s'appuie sur Du Sablon et Jenson, *Exploitation minière dans le canton d'Orford*.

Le cuivre est le premier minerai à susciter un grand intérêt à Bonnallie Mills. L'étude magistrale de la géologie du Canada publiée en 1865 par W.E. Logan fait état de plusieurs lieux dans le Canton d'Orford avec gisements cuprifères. La mise à jour du rapport, en 1866, poursuit cet inventaire, suivi d'une annexe qui énumère tous les gîtes signalés. À Bonnallie Mills, sur les lots contigus 8 et 9 rang A, le lot 8 rang F ainsi que le lot 3 rang F, le rapport du service géologique constate « des travaux d'exploration considérables » (Carte 2).

Toutefois, l'exploitation du minerai cuprifère à Orford est éphémère. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, on ne mentionne plus le Canton d'Orford dans les rapports qui cataloguent les gisements de cuivre. Il existe cependant d'autres possibilités d'exploitation dans les mêmes zones. C'est à nouveau Hormidas Boissé qui s'emploie à les concrétiser.

Déjà, dès les années 1860 dans ses rapports, le géologue W.E. Logan a signalé les gîtes de marbre convenant à l'utilisation décorative sur le mont Orford ainsi que dans d'autres secteurs, notamment à l'est du lac Bowker. En 1904, l'exploitation d'un gîte à Bonnallie Mills commence. Antoine David crée avec trois voisins une entreprise pour ouvrir une carrière de marbre sur ses terrains (les lots 10 et 11 rang E et les lots 10, 11 et 12 rang F). Les associés du groupe David Ménard Boissé et Boissé sont Hormidas Boissé (fromager), Ubalde Boissé (cultivateur), Joseph Ménard (forgeron), et Antoine David (forgeron).

**Carte 2 – Le secteur ouest du Canton d'Orford avec indications des rangs Arpentage primitif en chiffres romains ainsi que lettres. Nouvel arpentage après 1913 en chiffres arabes.**



Source : Du Sablon et Jenson, p. 3.

Les associés ouvrent un chantier qui produit du marbre rouge et vert très apprécié. Pourtant, l'opération est peu payante, en grande partie parce que le transport vers la gare du chemin du fer à Stukely-Nord – et donc au marché – est trop onéreux à l'époque. En janvier 1907, les associés ont vendu les cinq lots à la *Montreal Improvement Co. Ltd* et se sont tournés vers d'autres activités. Cependant, l'intérêt de cette entreprise montréalaise pour une carrière à Orford ainsi que la vie de l'entreprise elle-même est de courte durée. En octobre 1917, Hormidas Boissé s'adresse à la Cour supérieure du Québec à Sherbrooke, alléguant n'avoir jamais reçu le paiement de 2 000 \$ promis lors de la vente de 1907, et il réclame une compensation. Le Tribunal ordonne la vente aux enchères du terrain et de l'équipement et en juillet 1918, Hormidas Boissé est le plus offrant de deux participants, et reprend les immeubles au prix de 75 \$.<sup>66</sup>

L'activité minière est muette jusqu'en 1945, puis Hormidas Boissé crée une alliance d'affaires avec Joseph Léonce Simard qui permet une relance de l'exploitation de gisements de marbre à Bonnallie Mills. La *Orford Marble Co. Ltd*, avec son siège social à Montréal, est incorporée et enregistrée en 1945. Les géologues envoyés sur place par les ministères portent soutien aux projets de la compagnie. Dans une étude de 1946, les experts signalent plusieurs fois l'intérêt de ces gisements de marbre pour la production de terrazzo ainsi que pour les blocs polis utilisés dans la construction.



Si, pour les raisons qui ne sont pas divulguées, Hormidas Boissé a abandonné l'activité minière en 1952, l'entreprise a continué à opérer dans le hameau.<sup>67</sup> Déjà dans les premières années 1950, le marbre en provenance de Bonnallie Mills est utilisé dans une liste impressionnante de constructions en Estrie, au Québec et au Canada. Les ventes continuent pendant les années suivantes. Les murs recouverts de blocs polis du marbre vert et rouge se trouvent dans plusieurs bâtiments à Montréal et même à Vancouver. Le bâtiment du Bureau fédéral de la statistique, actuellement Statistique Canada, présente ce marbre dans l'entrée principale. À Sherbrooke aussi, on peut voir le marbre d'Orford dans l'actuel Centre Service Canada, 50, Place de la Cité, un bâtiment construit comme bureau de poste<sup>68</sup>.

<sup>66</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB6963.

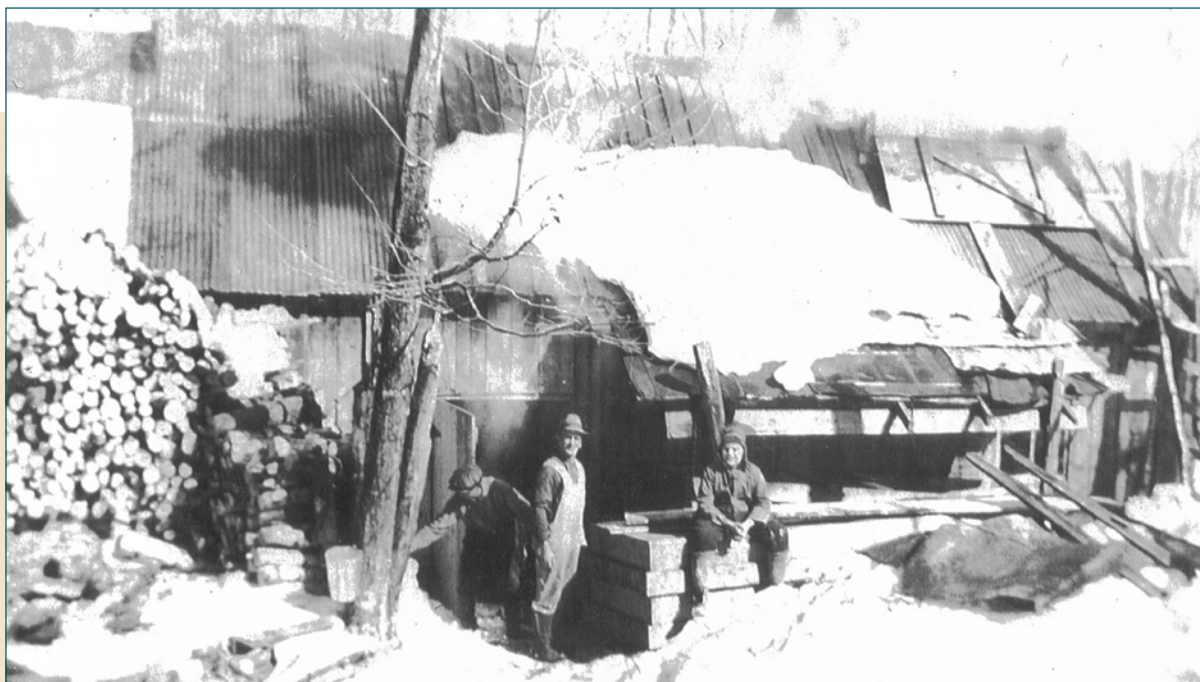
<sup>67</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke RB72815.

<sup>68</sup> Voir Jensen et Du Sablon, *Exploitation minière dans le canton d'Orford*, p. 9.

Toutefois, à la fin des années 1950, la production de blocs est presque terminée. Qui plus est, la carrière principale, qui date de 1904, n'est plus exploitée. La production au début des années 1960 vient d'autres lots de Bonnallie Mills (voir Carte 2 – lots 1019 et 1020, 970, 971, et 972 et 1037 et 1038). Les granules sont stockés sur place pour être vendus à plusieurs installateurs de planchers à Montréal. Éventuellement, la *Orford Marble Co. Ltd* obtient l'abandon de sa charte en 1975. La fin de ses opérations met donc un terme à l'histoire de l'exploitation minière dans le Canton d'Orford.

## BONNALLIE MILLS ET SES ROIS DE L'ÉRABLE

Dans les années 1950, Bonnallie Mills – ou plus exactement le lac Bowker – était bien connu dans le monde acéricole. Le « roi du sirop d'érable », Émile Plante, y réside. Il acquiert ce titre en remportant quatre fois (1954, 1955, 1957 et 1958) le concours de l'Exposition de Québec (aujourd'hui Expo Québec) pour ses produits d'érable<sup>69</sup>. En outre, sa renommée est aussi due à ses premiers prix à la *Royal Winter Fair* à Toronto en 1954, pour sirop ainsi que pour sucres mou et dur<sup>70</sup>. Sa production primée provient de l'érablière et de la cabane à sucre que sa famille exploite alors sur les hauteurs de Bonnallie Mills. Une bonne partie de l'érablière se trouve sur la terre qu'Émile Plante et Juliette Jauron ont achetée de son père, Joseph Plante, à savoir le lot 2 rang A qui avait appartenu à George Bonnallie<sup>71</sup>.



Collection de la famille Plante

<sup>69</sup> *La Tribune de Sherbrooke*, 1958-09-04.

<sup>70</sup> *Le Droit* (Ottawa), 1954-11-29.

<sup>71</sup> Après le décès de son frère, Origène Plante, leur père Joseph Plante est propriétaire des lots 1086, 1085 et 1076 (Carte 2). Émile Plante les achète à Joseph Plante en 1925, l'année de son mariage avec Juliette Jauron.

La sève de leurs quelque 3 000 érables (*acer saccharum*) entaillés est particulièrement sucrée<sup>72</sup>. Utilisant les équipements et les méthodes les plus modernes, l'érablière devient un modèle pour les plus de 5 000 membres de la coopérative agricole, *Les producteurs de sucre d'érable du Québec*<sup>73</sup>.

Si la production et la consommation des produits de nos érablières font depuis longtemps partie des traditions et de la culture québécoise, leur place dans l'économie agricole a beaucoup changé au fil du temps. Les premiers arrivants ont appris des peuples autochtones à utiliser la sève de plusieurs espèces d'érable pour produire un sirop sucré. Si au début, les agriculteurs ont utilisé les produits de l'érable pour leurs propres besoins, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ils en ont fait une source importante de revenus agricoles<sup>74</sup>. Même au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le sucre d'érable était déjà un produit agricole important, car il remplaçait avantageusement le sucre de canne qui venait de l'étranger, ce qui était donc coûteux. Les familles produisaient leur propre sucre, pendant quelques semaines au printemps en travaillant seules ou avec des voisins pour générer l'approvisionnement de l'année. Le processus était ardu et les résultats aussi imprévisibles qu'aujourd'hui, mais il faisait partie du travail annuel sur les petites exploitations autosuffisantes. En effet, cette production était suffisamment importante pour que le recensement recueille systématiquement des informations sur le nombre de livres de sucre d'érable produites sur chaque ferme. En 1851, par exemple, le recensement agricole a enregistré un total de 2 150 livres (98 kg) produites dans le canton d'Orford<sup>75</sup>. La totalité de cette production aurait été consommée dans la région.

Au 20<sup>e</sup> siècle on constate, comme pour le beurre et le fromage, qu'il existe un marché pour les produits d'érable, tant dans les zones urbaines du pays qu'à l'exportation. Au milieu du siècle, le ministère de l'Agriculture estime que 25 % des revenus des fermes avec une érablière proviennent des produits d'érable, mais l'analyse des chiffres du recensement permet d'avancer le chiffre de 40 %<sup>76</sup>. Le recensement de 1941 fait état de plus de 25 000 fermes au Québec ayant une érablière en exploitation, avec une moyenne de 842 arbres entaillés sur chacune d'elles.

En 1947, les revenus du sirop et du sucre d'érable, dont une grande partie est vendue aux États-Unis, s'élèvent à plus de 11 millions de dollars<sup>77</sup>. Comme pour l'industrie laitière, le gouvernement a

**AUX PRODUCTEURS DE SIROP D'ÉRABLE**

Une nouvelle boîte à sirop d'érable destinée à remplacer le bidon d'un gallon est actuellement sur le marché et à la disposition des fabricants de sirop d'érable, qui veulent maintenir les prix de leur produit et contribuer au développement du marché local.



**Boîte sanitaire no 2 lithographiée.**  
**Contient 26 onces de sirop.**  
**Conserve au sirop sa saveur du printemps.**  
**Pas d'étiquette à poser.**  
(Sauf celle indiquant la qualité).  
**S'emballer rapidement et conserve le sirop indéfiniment.**

**PRIX**  
**\$11.00 le carton de 210 boîtes.**  
(Transport à la charge de l'acheteur).

Un espace approprié est réservé pour y apposer le nom et l'adresse du fabricant et comme la surface est glacée, il faut une encre spéciale. Nous pouvons vous fournir une estampe à votre nom et adresse, une bouteille d'encre spéciale et un tampon pour y mettre l'encre.

**Le tout \$3.20 (taxe incluse)**

**LES PRODUCTEURS DE SUCRE D'ÉRABLE DE QUÉBEC**  
**Edifice Desjardins, Lévis, Qué.**

Publicité de 1952 par *Les Producteurs de sucre d'érable du Québec*

<sup>72</sup> *La Tribune de Sherbrooke*, 1961-03-09.

<sup>73</sup> Pour une très courte histoire de la coopérative, voir <https://www.citadelle-camp.coop/fr/a-propos/historique> ou Mélanie Lanouette, *Quand on se sucre le bec : l'industrie acéricole au Québec*, BANQ 2025, <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/quand-se-sucre-le-bec-lindustrie-acericole-au-quebec/>.

<sup>74</sup> Pour le développement des techniques et du matériel, voir Jean-Claude Dupont, *Le temps des sucres*, Sainte-Foy, QC: Les Éditions GID, 2004.

<sup>75</sup> Recensement 1851, district de Sherbrooke, Township of Orford, p. 44.

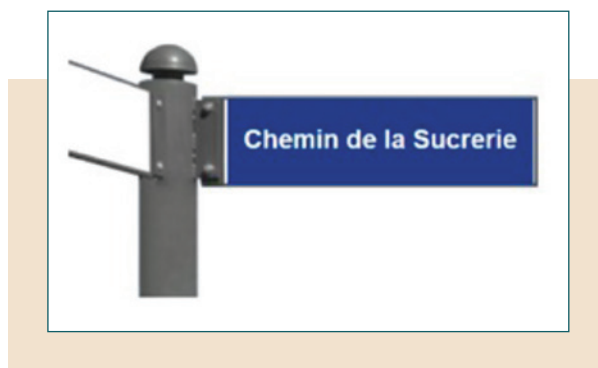
<sup>76</sup> Dupont, *Le temps des sucres*, p. 113-14.

<sup>77</sup> J.R. Méthot et Nap. Rompré, *L'Érable à Sucre du Québec*, service d'horticulture, ministère d'Agriculture, p. 5, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4376411>.

donc soutenu l'amélioration de l'industrie pour protéger la qualité des produits. De nouvelles institutions soutiennent et encouragent les efforts des milliers de petits producteurs répartis sur une grande partie du territoire québécois. Par exemple, le ministère de l'Agriculture organise des formations et produit du matériel didactique sur la construction et l'entretien d'une cabane à sucre afin de produire du sirop et du sucre de qualité. Il organise les concours, comme ceux gagnés par Émile Plante. En outre, le chef de la division acéricole du ministère de l'Agriculture propose, en 1951, que chaque producteur adopte une boîte de conserve standard de 26 onces (769 ml) avec un dessin commun et distinctif, plutôt que le gallon (4,5 litres) habituellement utilisé pour stocker le sirop. L'idée fait son chemin et la canette avec une scène du temps des sucres est lancée<sup>78</sup>.

Dans les années 1950, les produits d'érable primés proviennent de l'érablière du couple Plante-Jauron située au-dessus de leur hôtel ouvert en 1947, l'Auberge des Érables au lac Bowker<sup>79</sup>. Toutefois, la visibilité de Bonnallie Mills comme lieu de production de produits d'érable de grande qualité n'est pas due uniquement à cette érablière. Après avoir remporté le premier prix de l'exposition provinciale pour une quatrième fois en 1958, les organisateurs excluent Émile Plante du concours afin de donner une chance à d'autres producteurs. Mais le succès de Bonnallie Mills ne s'arrête pas là. En 1960, son gendre Fernand Plante remporte à son tour le titre de « roi du sirop d'érable » avec les produits de la ferme de ses beaux-parents dont il est propriétaire avec sa conjointe Jeannine Plante depuis 1949. En effet, son érablière est encore plus grande que celle de son beau-père, avec 4 200 arbres entaillés.

Les Plante n'étaient pas non plus les seuls producteurs à Bonnallie Mills. Au bout d'un chemin dont le nom annonce son histoire, Joseph et Gérard David exploitent une cabane à sucre ouverte aux visiteurs. Elle se trouve à proximité de la route 220 et peut donc accueillir les visiteurs de Sherbrooke ou d'ailleurs qui souhaitent se sucrer le bec.



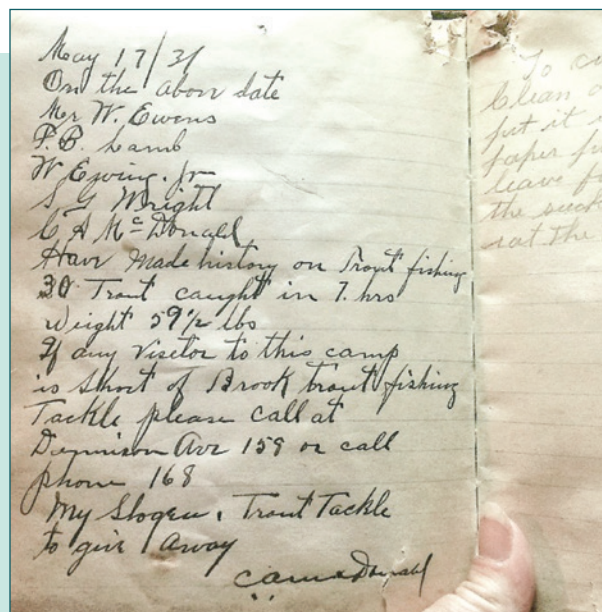
<sup>78</sup> Matthew M. Thomas, « Les origines de l'emblématique boîte de conserve ronde de sirop d'érable du Québec », *Histoire Québec*, vol. 30, 1, 2024. La photo de cette première boîte se trouve à la p. 34.

<sup>79</sup> Leur gendre Fernand Plante et leur fille Jeannine Plante ont acheté une grande partie des terres familiales au moment de leur mariage en 1949 (Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB68808). En plus d'être agriculteur et aubergiste, Émile Plante est maire du Canton d'Orford pendant 15 ans, longtemps commissaire d'école et un directeur de la coopérative, *Les Producteurs du sucre d'érable du Québec. La Patrie*, 1954-03-28, BAnQ numérique.

### III Les débuts de Bonnallie Mills comme lieu de loisirs

En 1917, Hormidas Boissé effectue une vente de terrain à Bonnallie Mills qui présage de nombreux changements à venir au cours du prochain demi-siècle. Il vend une partie du lot 3 rang B qui avait appartenu à George Bonnallie. Le Granby Hunting and Fishing Club paie 350 \$ pour 15 acres et une maison qu'il convertit en dortoir pour ses membres. Hormidas Boissé continuera cependant d'exploiter son moulin à scie. L'acte de vente contient une clause lui permettant d'accéder aux terres du club afin de réparer le barrage à la décharge du lac.<sup>80</sup> Pourtant, dès le début, les membres du club trouvent la pêche décevante et demandent immédiatement au gouvernement d'ensemencer le lac Stukely avec des truites et d'autres poissons<sup>81</sup>. Puis en 1932, le club achète un autre clubhouse, également à Hormidas Boissé, plus loin du cœur de Bonnallie Mills sur un lac où la pêche est meilleure. Il achète une partie du lot n° 954 (Carte 2) sur le lac Bowker. Les familles des membres du club occupaient les lieux tour à tour pour les vacances estivales et les sportifs y venaient le reste de l'année.

Il y avait déjà un club de pêche sur ce même lac. Le Bowker Lake Club avait été lancé vers la fin des années 1920 par 12 hommes d'affaires sportifs de Lebanon (New Hampshire) et de White River Junction (Vermont), chaque membre versant une modique somme de départ. Ils érigèrent un camp au bord de la baie sud sur le terrain de William R. Ewens, réputé homme d'affaires et gérant de la Eastman Lumber Company, puis le club acquit le terrain (une partie du lot n° 1075) d'Ewens en 1931 (Carte 2)<sup>82</sup>. Les truites au Lac Bowker étaient abondantes : on raconte que cinq membres du club auraient eu une pêche de 59,5 livres [26,8 kg] en une seule journée! Néanmoins, l'intérêt des membres s'amenuisa avec le temps et l'un d'entre eux acheta le camp pour des vacances familiales dont la famille jouit toujours. Il fallait attendre 1954 pour voir le prochain groupe apparaître. Huit propriétaires riverains lancèrent alors l'Association de Pêche et de Chasse du Lac Bowker<sup>83</sup>. Pour agrémenter leurs nombreuses activités, les membres de l'Association installèrent une écloserie piscicole sur un terrain donnant sur le chemin, juste en face du « camp des Américains ».



<sup>80</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB5653. Les limites des lots 1082 et 1084 ont été contestées pendant plusieurs années. Un nouvel arpentage a été effectué en 1926 et enregistré à deux reprises – en 1927 (Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB21400) et en 1945 (Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB50800).

<sup>81</sup> *The Sherbrooke Record*, 1919-05-22 and 1922-05-12. La pénurie de poissons pourrait s'expliquer en partie par l'accès au lac Stukely des pêcheurs enthousiastes. Sur la voie ferrée de la *Orford Mountain Railway*, construite pour transporter des billots vers les scieries d'Eastman, le train transportait aussi les vacanciers vers le « Château de Foster ». <https://eastman.quebec/municipalite/informations/histoire-et-patrimoine>.

<sup>82</sup> Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB27287.

<sup>83</sup> *Gazette officielle de Québec*, 86, n° 41, 1954-10-09, p. 2975.

(P.G. 12189-54)

**Association de Pêche & Chasse du Lac  
Bowker  
Lake Bowker Fish and Game Association**

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du trente et un août 1954, constituant en corporation sans capital-actions: Ronald St-François, voyageur, de Sherbrooke, district judiciaire de Saint-François, Edgar Belhumeur, instituteur, de Lac Bowker, Bonsecours, Omer-C. Bolduc, marchand, de Bonsecours, tous deux du district judiciaire de Bedford, Émile Painchaud, importateur, de Westmount, Roger-O. Papineau, auditeur comptable, Jean Goulet, gérant d'exportation, Henri-Paul Lemay, avocat, tous trois de Montréal, ces quatre derniers du district judiciaire de Montréal, et Frs-Paul Noël, notaire, des cité et district judiciaire de Québec, pour les objets suivants:

Réunir en association des personnes désirant se grouper pour la pratique des sports, l'étude des questions artistiques, culturelles et économiques, sous le nom de "Association de Pêche & Chasse du Lac Bowker" — Lake Bowker Fish and Game Association".

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut posséder est, de \$50,000.

Le siège social de la corporation est au Lac Bowker, dans la municipalité du canton d'Orford, district judiciaire de Bedford.

Daté du bureau du Procureur général, le trente et un août 1954.

L'Assistant-procureur général,  
38175-o C. E. CANTIN.

(A.G. 12189-54)

**Association de Pêche & Chasse du Lac  
Bowker  
Lake Bowker Fish and Game Association**

Notice is hereby given that under Part III of the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the Lieutenant-Governor of the Province of Quebec, bearing date the thirty-first day of August, 1954, to incorporate as a corporation without share capital: Ronald St-François, traveller, of Sherbrooke, judicial district of Saint-François, Edgar Belhumeur, teacher of Lake Bowker, Bonsecours, Omer C. Bolduc, merchant, of Bonsecours, both of the judicial district of Bedford, Émile Painchaud, importer, of Westmount, Roger O. Papineau, auditor-accountant, Jean Goulet, export manager, Henri Paul Lemay, advocate, all three of Montreal, the latter four of the judicial district of Montreal, and Frs.-Paul Noël, notary, of the city and judicial district of Quebec, for the following purposes:

To gather into an association persons desiring to group themselves for the practice of sports, the study of artistic, cultural and economic questions under the name of "Association de Pêche & Chasse du Lac Bowker — Lake Bowker Fish and Game Association".

The amount to which the value of the immovable property which the corporation may hold is to be limited is \$50,000.

The head office of the corporation will be at Lake Bowker, in the municipality of the township of Orford, judicial district of Bedford.

Dated at the office of the Attorney General, this thirty-first day of August, 1954.

C. E. CANTIN,  
38175 Deputy Attorney General.

Un deuxième changement majeur au centre de Bonnallie Mills survient dans les années 1940 lorsque l'archidiocèse de Sherbrooke commence à obtenir des terres autour du lac Stukely<sup>84</sup>. Un camp informel a vu le jour sur le terrain acheté au Granby Fish and Game Club par l'abbé Roch Poitras, alors curé de la paroisse Notre-Dame-de-Bonsecours à Stukely-Nord. Peu à peu, les membres de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) construisent un camp appelé officieusement les Chantiers. Ils construisirent suffisamment pour ouvrir un camp rustique en 1945 et d'autres constructions et aménagements suivirent. La bénédiction de la chapelle comme Notre-Dame-de-Jouvence a entraîné l'adoption de Jouvence comme nom du camp. Néanmoins, les campeurs et

<sup>84</sup> En 1944, le Granby Fish and Game Club vend son premier lot au révérend Roch Poitras, prêtre-curé de Stukely-Nord, qui le vend à l'archevêché de Sherbrooke en 1955. Tous les lots détenus par l'archevêché pour le camp Jouvence sont décrits dans le bail emphytéotique donné à l'association Camp Jouvence Inc. en 1971. Registre foncier, circonscription foncière de Sherbrooke, RB173333.

d'autres personnes ont continué d'appeler leur lac Bonne-Allée, ce qui a contribué à l'incertitude quant au nom de Bonnallie Mills et à son orthographe<sup>85</sup>. Après 30 ans comme point de repère pour les jeunes catholiques, enfants et adolescents, l'archidiocèse accorde en 1971 un bail emphytéotique à l'OSBL Camp Jouvence qui a pris en charge l'exploitation du camp.

## IV Bonnallie Mills dans les brumes

C'est dans les années 1970 et 1980 que Bonnallie Mills subit les plus grands changements, lorsque le parc du Mont-Orford s'agrandit considérablement. Les propriétaires de fermes et d'érablières voient leurs terres expropriées pour le bien public. La majeure partie de ce qui avait été la moitié sud de Bonnallie Mills est intégrée au parc avec sa nouvelle vocation de centre récréatif plutôt que de zone de peuplement et d'industrie, comme c'était le cas depuis les années 1840. L'extension des limites du parc à tout le côté est du lac Stukely ainsi qu'à une bonne partie du côté nord-ouest signifie que les lots qui ont abrité des scieries et un moulin à farine, une école, une beurrerie-fromagerie et les fermes de George Bonnallie, de Margaret Conlon, d'Émile Plante et bien d'autres pendant plus de 150 ans ont obtenu une nouvelle vocation.

Cet agrandissement a suscité de nombreux débats, mais l'accent a surtout été mis sur le type de parc que serait le Mont-Orford<sup>86</sup>. L'une des positions était « que le parc du mont Orford devienne un parc de conservation pour l'interprétation de la nature au profit des citoyens des régions les plus densément peuplées du sud du Québec »<sup>87</sup>. Après six mois d'audiences et de débats, le gouvernement tranche; la vocation serait celle d'un « parc de récréation », combinant les infrastructures existantes (par exemple, le centre Orford-Musique) et de nouvelles possibilités de récréation<sup>88</sup>. Dans tous ces débats, cependant, les voix ne se lèvent pas pour défendre l'économie agroforestière d'un hameau appelé Bonnallie Mills. Sa contribution à la croissance de la municipalité du Canton d'Orford en plein essor s'est perdue dans les brumes du temps.

---

<sup>85</sup> Pour un compte rendu officieux et peut-être parfois légèrement inexact des premières années, voir le long article, « De 'CHANTIERS' à 'JOUVENCE' », *La Tribune de Sherbrooke*, supplément illustré, 1953-08-15, BAnQ numérique. Pour quelques autres mentions de « Bonne Allée » voir *L'Echo de Frontenac*, 1949-06-16, BAnQ numérique et *La Tribune*, 1951-08-04 ou 1953-08-15, BAnQ numérique.

<sup>86</sup> Un second débat a porté sur l'inclusion de la base de plein air Jouvence à l'intérieur du parc ou à sa périphérie. « Mont Orford centre touristique », *Le Devoir*, 1979-03-02, BAnQ numérique, p. 19.

<sup>87</sup> André Bouchard, « Non au centre touristique du mont Orford », *Le Devoir*, 1979-03-23, p. 22. Aussi *La Tribune de Sherbrooke*, 1979-03-29, p. 9, qui incorpore une carte des frontières proposées.

<sup>88</sup> André Bouchard, « Les jeux sont faits au mont Orford », *Le Devoir*, 1979-08-31, p. 5, avec une carte des choix finaux des frontières.

# BONNALLIE MILLS

Bien que l'on s'entende rarement sur l'orthographe du nom de cet endroit, Bonnallie Mills fut important dans l'histoire du Canton d'Orford et du comté de Sherbrooke pendant un siècle et demi. Pourtant, le hameau a disparu de la mémoire collective, son territoire partiellement englouti par le parc du Mont-Orford. Le hameau porte le nom de George Bonnallie, un marchand qui fut l'un des premiers colons du secteur. Le hameau s'est développé autour de son magasin, sa ferme et ses moulins.

Ce cahier retrace l'histoire du hameau à partir des années 1840. Les quatre parties du texte sont consacrées à George Bonnallie, qui a légué son nom au lieu, à ses moulins et puis à un siècle de développement agroforestier autour du hameau et ses débuts comme un lieu de loisirs. Le récit s'arrête dans les années 1970, avec l'absorption d'une grande partie du territoire par le parc du Mont-Orford.

Mai 2025



SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE  
DU CANTON  
D'ORFORD

ISBN PDF 978-2-925462-01-9